



vert st denis



100

www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // PRINTEMPS 2019 // N°

# REFLETS DE VERT

EN IMAGES PP. 2 - 6



HISTOIRE PP. 8 - 9



VIE SPORTIVE PP. 20 - 21







## ASSOCIATION

### Des vacances sous le soleil de Pouilly

Pouilly en fête s'est transformée en agence de voyage, dimanche 14 avril à Pouilly-le-Fort, pour emmener petits et grands vers des vacances endiablées. Après un défilé dans les rues, c'est sur la place centrale que le spectacle s'est poursuivi avec différentes scénettes toutes pleines d'humour et de bonne humeur sur le thème des vacances. Bravo à toute l'équipe !



## TRANSPORT

### Tzen2

Samedi 13 avril, la Ferme des arts accueillait les techniciens du pôle Transport du conseil départemental de Seine-et-Marne pour une présentation des aménagements liés à l'arrivée en 2024 du Tzen2 sur la RD 306. Les habitants s'étaient déplacés en nombre pour écouter mais aussi pour poser leurs questions et formuler leurs inquiétudes liées à l'arrivée de ce transport en commun qui reliera la gare de Lieusaint à celle de Melun en traversant les villes de Sénart. Le maire, Éric Bareille, a rappelé la vigilance de la mairie sur les garanties demandées. La présentation est visible sur le site de la ville, rubrique Transport puis Tzen2.





**Éric BAREILLE**  
Maire de Vert-Saint-Denis

## LA MAIRIE

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis  
Tél. : 01 64 10 59 00  
Fax : 01 64 10 59 10  
www.vert-saint-denis.fr  
mairie@vert-saint-denis.fr

## HORAIRES

**lundi** : 14 h - 18 h  
**mardi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**mercredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**jeudi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**vendredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**samedi** : 9 h - 12 h

## Suivez l'actualité de votre ville

[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

[vertsaintdenis](#)

[mairievertsaintdenis](#)

## MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 500 exemplaires

Numéro 100 - PRINTEMPS 2019 - Trimestriel

Site Internet : [www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

Courriel : [mairie@vert-saint-denis.fr](mailto:mairie@vert-saint-denis.fr)

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille
- RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre
- RÉDACTION : Laurent Tangre et Estelle Combeau (p10) avec le concours des services municipaux
- PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre
- Création graphique : Emendo
- Maquette : Caroline Masson-Deblaize
- Correcteur typographe : Juhel Puifourcat
- Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel
- Photo de couverture : Laurent Tangre

Ce numéro est le centième, c'est une étape particulière pour le journal communal et il nous a semblé important de revenir sur son histoire. Dans les collectivités territoriales, le début d'année est souvent consacré au vote du budget. Pour l'année 2019, un effort significatif a été effectué en termes d'investissement pour mener à bien des projets importants. Parmi ceux-ci, notons par exemple le multi-accueil pour 660 000 €. Il se situera dans l'ancienne école Pasteur et permettra de libérer les locaux de l'actuel bâtiment Irène-Lézine abritant aujourd'hui « L'ilôt câlin ». Ce bâtiment sera dédié aux associations communales. Elles auront ainsi un lieu pour se réunir et effectuer leurs activités. Concernant la partie fonctionnement, cette année nous recrutons un nouveau policier municipal qui renforcera l'équipe en la portant à cinq policiers municipaux plus deux ASVP, donc sept personnes. Au-delà de ce renfort, les services communaux ont engagé depuis de nombreuses années des efforts significatifs concernant la réduction des dépenses. Le fruit de ces efforts se traduit par le maintien des taux d'imposition malgré les hausses régulières de l'énergie, des carburants et autres charges que nous subissons et payons au même titre que les particuliers. L'élaboration du budget est toujours un exercice difficile qui demande un travail important aux services et je tiens à les remercier pour leur implication constante. La problématique de désertification médicale est un sujet majeur pour beaucoup de nos collectivités. Des perspectives positives s'ouvrent sur le centre médical du Bois-Vert et nous pouvons raisonnablement envisager sa réouverture avant la fin de l'année. Concernant le centre médical rue Pasteur, le sujet est extrêmement complexe et après moult difficultés nous envisageons une nouvelle solution qui pourrait satisfaire l'ensemble des parties prenantes.

## Sommaire

EN IMAGES	pp. 2, 4, 5 et 6
ÉDITO	p. 3
VIE CITOYENNE	p. 7
HISTOIRE	pp. 8 et 9
PROJET DE VILLE	p. 10
DOSSIER	pp. 11, 12 et 13
VIE LOCALE	pp. 14 et 15
LIRE et JOUER	p. 16
BRÈVES	pp. 17 et 22
FEUILLE VERTE	pp. 18 et 19
VIE SPORTIVE	pp. 20 et 21
TRIBUNES LIBRES	pp. 22 et 23





## COMMÉMORATION

### Jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Mardi 19 mars, les élus de Cesson et de Vert-Saint-Denis, les représentants de la FNACA, des anciens combattants et des habitants, célébraient la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le rassemblement avait lieu devant la stèle du 19 Mars 62, près du lycée Sonia-Delaunay. M<sup>me</sup> Boisanté, maire-adjointe, et chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, a rappelé dans son discours ces années de guerre qui ont durablement marqué notre société et ont eu pour conséquence la transformation durable de notre République. Le président de la FNACA, Claude Génart, et le secrétaire, Jacques Crespin, ont remis la médaille du combattant à M. Jean-Pierre Joannes et la médaille de la Reconnaissance de la nation à M. Ignace Zanni.



## VIE CITOYENNE

### Comités de quartier

Les comités de printemps se sont déroulés du 20 mars au 5 avril. Ils ont réuni à chaque fois de nombreux habitants. Les échanges ont été conviviaux et chacun a pu émettre son avis sur les priorités d'aménagement à apporter à son quartier dans le cadre du budget travaux alloué chaque année.





## ASSOCIATIONS

### Tournoi de scrabble scolaire

La finale du scrabble scolaire, organisée par le club Scrabblacesson, s'est déroulée le 19 janvier à l'école Jean-de-La-Fontaine. Elle a réuni 24 élèves de CM1 et CM2 de Cesson et Vert-Saint-Denis. Agathe Bulfon CM2 école Louise-Michel (Vert-Saint-Denis) est arrivée première. Kaysia Clairet CM2 école La-Fontaine (Cesson) seconde. Issa Aberkane CM2 école P.-E.-Victor (Cesson) troisième. Adam Bourdette CM1 école Saint-Paul (Cesson) est arrivé premier des CM1. À l'issue de cette compétition studieuse, en présence de nombreux parents, les participants ont partagé une Galette des rois bien méritée.

### ÉcoFestival du cinéma

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de son ÉcoFestival du cinéma l'association DDNA a invité les enfants des centres de loisirs à une projection du film « Dans la forêt enchantée d'Oukybouky », un conte musical et coloré, le mercredi 13 mars à la Ferme des arts.



### Protégeons les abeilles

Gérard Bernheim, apiculteur et secrétaire du GDSA 77 (Groupement de défense sanitaire des abeilles de Seine-et-Marne) est intervenu auprès des enfants et des animateurs dans les accueils pré- et post-scolaires de la ville, du 11 au 15 mars, pour les sensibiliser à la lutte contre le frelon asiatique, espèce invasive et nuisible. Pour limiter l'invasion cet été, il faut en mars et avril piéger les mères fondatrices. Après un exposé ludique en images, chacun a pu préparer un piège simple et participer, à sa façon, à la préservation de nos abeilles.

Contact : [gdsa@apiculture77.fr](mailto:gdsa@apiculture77.fr) / Tél. : 06 31 78 97 10 / [www.apiculture77.fr](http://www.apiculture77.fr)

### Comité de jumelage Espagne

L'association organisait, le samedi 16 mars, sa traditionnelle soirée paëlla dans l'abri couvert Jean-Rostand. Une fois de plus, une soirée très réussie où les participants sont venus nombreux. Après avoir apprécié sangria et paëlla, la bonne ambiance créée par la fidèle musicienne Corinne a mis tout le monde sur la piste de danse.







## JEUNESSE

### Tournoi de futsal

Mercredi 27 février, 120 jeunes étaient présents au gymnase Alain-Bombard pour le grand tournoi de futsal « Samba soccer » organisé par le service Jeunesse. Seize équipes se sont affrontées, elles étaient réparties en 4 poules de 4. Plusieurs villes étaient représentées (Nandy, Savigny-le-Temple, Combs-la-ville, Lieusaint...). À noter aussi la participation d'une équipe féminine. L'équipe baptisée « Tottenham » s'est imposée en finale. Bravo à Marvin, Lucas, Reda, Roissy, Tigger, Erwin et Kara. Bravo à toutes les équipes pour leurs participations. Rendez-vous l'année prochaine pour le prochain tournoi « Samba soccer ».



### Semaine Jobs d'été

Le premier événement de la structure information jeunesse (SIJ) a eu lieu courant mars. Il y a eu environ une vingtaine de passages de jeunes à la recherche d'un job saisonnier. Il y avait 18 offres d'emploi à pourvoir par les entreprises du secteur. Merci à Nathalie Couche pour son accompagnement spécifique au Cv et à la lettre de motivation. Le prochain événement du SIJ, la formation Psc1, formation de base aux premiers secours, aura lieu le samedi 25 mai 2019. Renseignement au 01 64 41 89 37.



## CULTURE

### Spectacles scolaires

Les 24, 28 et 29 mars, le Syndicat inter-communal de la culture proposait à la Ferme des arts, à destination des scolaires des deux communes qui le souhaitaient, de la grande section maternelle au lycée en passant par le collège, une programmation de trois spectacles sur le thème des valeurs républicaines, et plus particulièrement autour du respect des autres et de la tolérance. Deux séances se sont déroulées à chaque fois pour le plus grand plaisir de tous.



## ACCUEILS DE LOISIRS

### Carnaval en musique

Mercredi 20 février, les enfants et les animateurs de l'accueil de loisirs Freinet ont retrouvé les enfants et les éducateurs de l'IME du Reverdi pour un défilé de carnaval dans les rues du quartier de Bois-Plaisance. La déambulation s'est faite au son des djembés et des percussions et s'est terminée par un goûter bien mérité.

## Les décisions du Conseil municipal

Les principales délibérations prises par la Ville lors du conseil municipal du 25 mars

### Budget primitif 2019

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2019, chapitre par chapitre (voir dossier pages 11 à 13).

### Écopâturage

Afin de gérer de façon écologique une partie de ses espaces enherbés, le conseil municipal a signé une convention de mise à disposition d'ovins pour l'entretien des espaces verts par écopâturage avec monsieur Éric Pierre, artisan.

### Multi-accueil

Vu la volonté municipale de répondre aux besoins de garde d'enfants des familles verdionysiennes par des places en crèche familiale et halte garderie, la Ville a signé une convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour le Multi-accueil de Vert-Saint-Denis.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 24 juin 2019, à 20 h 30 en mairie, salle du Conseil

## Communiqué



### VOUS SOUHAITEZ SIGNALER UN PROBLÈME RÉCURRENT LIÉ À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ?



CONTACTEZ LE **PÔLE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE** DU COMMISSARIAT DE MOISSY-CRAMAYEL SÉNART

— **CONFIDENTIALITÉ GARANTIE** —

Téléphone : **07 84 15 12 51** (du lundi au vendredi entre 09h et 17h)

Mail : [psq-moissy-cramayel@interieur.gouv.fr](mailto:psq-moissy-cramayel@interieur.gouv.fr)

Commissariat Subdivisionnaire  
Place 19 Mars 1962  
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Commissariat Central  
892, avenue Jean Jaurès  
77550 MOISSY-CRAMAYEL

Poste de Police  
2 Boulevard Jean Jaurès  
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

**ATTENTION : LES DEMANDES D'INTERVENTIONS URGENTES ET IMMÉDIATES RELÈVENT EXCLUSIVEMENT D'UN APPEL AU 17 POLICE-SECOURS OU AU 112.**



POLICE NATIONALE



## Pôle de tranquillité publique (PTP)

Vous souhaitez signaler un problème récurrent lié à la tranquillité publique ?

Créé au sein du commissariat de Moissy-Cramayel, ce pôle a pour vocation de répondre aux demandes de la population liées à la tranquillité publique.

Occupations de halls d'immeubles ou de la voie publique, incivilités, tapages, nuisances... tels sont les exemples de thématiques prises en compte par le Pôle et pour lesquelles les citoyens pourront faire appel à lui. L'esprit de ce service consiste à replacer les citoyens au cœur du dispositif de lutte contre la délinquance et à prendre en compte, de manière pertinente leurs demandes en matière de sécurité de proximité.

Contactez le Pôle de tranquillité publique du commissariat de Moissy-Cramayel Sénart (confidentialité garantie).  
Téléphone : 07 84 15 12 51 (du lundi au vendredi entre 9 heures et 17 heures). Courriel : [psq-moissy-cramayel@interieur.gouv.fr](mailto:psq-moissy-cramayel@interieur.gouv.fr)

**ATTENTION : LES DEMANDES D'INTERVENTIONS URGENTES ET IMMÉDIATES RELÈVENT EXCLUSIVEMENT D'UN APPEL AU 17 POLICE-SECOURS OU AU 112.**



# Numéro

Le Reflets de Vert fête son 100<sup>e</sup> numéro

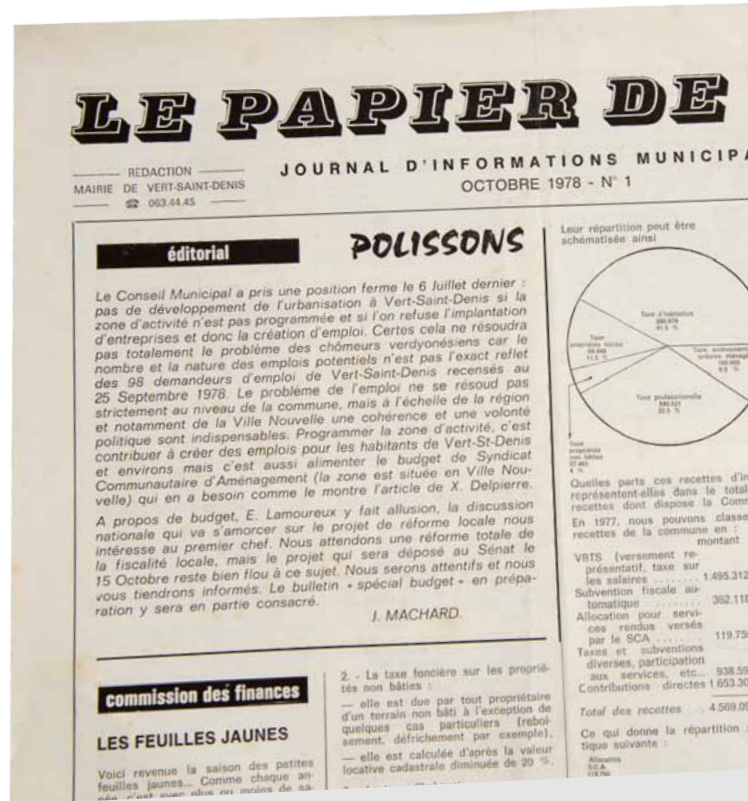
# 100



Et oui, le journal d'informations municipales a aussi son histoire. Cela peut paraître anodin et puéril, mais il est le reflet de la volonté municipale de communiquer régulièrement avec les habitants. Il a su résister et exister au fil de toutes ces années. Le tout premier bulletin municipal paraît en 1971, puis à partir d'octobre 1978, il se nomme « Le Papier de Vert ». C'est un format « tabloïd » A3 de 4 pages en noir et blanc. La commune compte alors un peu moins de 4 000 habitants. Le format du journal passe ensuite au format A4 avec 16 ou 20 pages, toujours en noir et blanc, et avec peu de photos à l'époque.

## Naissance du Reflets de Vert

Il faudra attendre septembre 2001 pour que le journal prenne une nouvelle identité graphique et un nouveau nom « Reflets de Vert ». Son format oscille entre le format A3 et A4 et peu à peu la couleur fait son apparition. Il est alors bimestriel, c'est-à-dire paraissant une fois tous les deux mois. Le nom de « Reflets de Vert » va perdurer mais la maquette va évoluer au fil des années. C'est en février 2011, que le magazine municipal adopte un graphisme plus moderne et porte alors le n° 50. Il reste bimestriel, avec une nouvelle maquette, de nouvelles rubriques, de la couleur et plus de photos. Un Agenda mensuel, au format carré, annonce déjà les événements du mois, et un site Internet voit le jour. À partir de mai 2012, pour être plus en phase avec l'actualité locale, il passe en mensuel de 12 ou 16 pages (selon, qu'il intègre un dossier ou pas), intégrant alors l'Agenda du mois sur une page. Cela va se poursuivre ainsi jusqu'au n° 82 de septembre 2014 où la version actuelle de l'Agenda voit le jour, c'est le n° 1. Elle est plus attractive et offre plus de lisibilité. Le magazine *Reflets de Vert* passe, lui, à partir de décembre 2014, à une parution trimestrielle mais de 24 pages, avec un dossier central. L'Agenda va s'étoffer peu à peu, avec trois volets à partir d'avril 2017, laissant plus de place aux annonces associatives, municipales, sportives et culturelles.



2001



2005



2010



2011





## TÉMOIGNAGE

Luc de Monsabert

Conseiller municipal de 2008 à 2017, en charge de la communication, je n'ai eu de cesse, avec les différents responsables de la communication de la mairie, d'améliorer les multiples canaux de communications et particulièrement le journal « Reflets de Vert ». Initialement nommé « le Papier de Vert », sous le mandat de Jacques Machard, puis « Reflets de Vert », sous celui de Gérard Bernheim, puis d'Éric Bareille, nous avons fait en sorte que ce journal municipal soit toujours attrayant et facile à lire. Chaque numéro, qu'il ait été mensuel, bimestriel ou trimestriel, a toujours été préparé avec le plus grand soin. Ces numéros ont été également soumis au filtre d'un comité de lecture que j'ai voulu toujours paritaire, composé d'élus, de techniciens, mais aussi de personnes de la société civile, afin de le rendre lisible par tous les acteurs de la ville, et qu'il mérite son nom de « Reflet » des activités et évènements communaux. Autour de « dossiers » récurrents d'année en année, parmi lesquels le budget communal, la rentrée des classes, etc., nous avons cherché à mettre en lumière les personnes qui font vivre Vert-Saint-Denis. Ainsi le personnel communal, les associations très vivantes de la commune, mais aussi les bacheliers, les lauréats du concours de villages fleuris, les exploits sportifs de nos champions, et tant d'autres ont eu les honneurs des pages du magazine. La bibliothèque et la ludothèque ont eu une rubrique récurrente pour présenter une œuvre littéraire ou un livre pour enfants, mais aussi des jeux pour les petits et les plus grands. L'environnement a fait l'objet d'une page spécifique à chaque numéro, étant un des thèmes privilégiés de nos politiques communales. Ainsi, de fil en aiguille, 100 numéros ont vu le jour. Souhaitons que 100 autres puissent se succéder, quelles que soient les personnes qui les fabriqueront dans les temps à venir. Longue vie à « Reflets de Vert » !



**VERT  
SAINT  
DENIS**  
BULLETIN MUNICIPAL

N°2 SEPTEMBRE 71

Le premier bulletin municipal paraît en 1971



**VERT**

Director of the Publication : Jacques MACHARD  
Imp. JOSSELYN - Varennes-Jarcy

RESPONSABILITÉS RESPECTIVES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ADMINISTRATION dans la détermination du montant d'impôts qui vous est réclamé.

Le Conseil Municipal vote chaque année le montant total, d'une part de la taxe d'enlèvement des ordures, d'autre part de l'ensemble des quatre autres taxes. Il n'avait jusqu'en 1976 inclus aucun pouvoir sur la part respective qui reviendra à chacune de ces taxes et c'est ainsi qu'une moins-value sur la taxe professionnelle, par suite d'une fermeture d'entreprises notamment entraînant par un jeu de vases communicants, l'augmentation des trois autres taxes.

Nous avons vu que l'élément primordial pour le calcul de votre impôt était la valeur locative cadastrale. Or la Commune intervient peu dans sa détermination.

En effet, l'ensemble des habitations de la Commune est recensé et classé par les services fiscaux et la commission des impôts dans différentes catégories en fonction de la situation des éléments de confort, du degré de vétusté, etc...

A ces catégories est affecté un loyer fictif par référence au loyer libre effectivement payé pour une habitation entrant dans cette catégorie.

Chaque propriétaire est tenu de soucrire une déclaration permettant de calculer la surface possédée de son habitation. C'est cette déclaration qui permet aux services du Cadastre de déterminer en fonction de la catégorie...



Le tout premier bulletin municipal de Vert-Saint-Denis paraît en 1971. La couverture et les pages intérieures sont agrémentées de dessins de Michel Jouin. Affichiste et dessinateur renommé, Michel Jouin commence en 1961 une carrière d'illustrateur en collaboration avec divers éditeurs de Paris. Il habite Vert-Saint-Denis, à Grand-Village, et y restera une trentaine d'années. En 1983 c'est lui qui réalise l'affiche dans la série Star Wars « Le Retour du Jedi ». Ensuite ce fut « Indiana Jones » et bien d'autres films, tant États-Uniens que français. En 1989, il reçoit le César de la meilleure affiche de film, pour « Cinéma Paradiso ». Il se consacra à partir de 1995 à la peinture animalière.



2014

Agenda nouvelle version



2019

## Le saviez-vous ?

Les publications municipales sont imprimées sur un papier certifié PEFC, participant à la gestion durable des forêts et chez un imprimeur qui a le label de référence « imprim'vert ». En effet, la certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts. L'imprimeur engage sa volonté de réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l'imprimerie.





## Rentrée scolaire 2019

### Ouverture de deux classes supplémentaires

L'école Pasteur du Balory est une nouvelle école, située dans un nouveau quartier en construction où les attributions de logements se font au fur et à mesure. Les caractéristiques de ce type d'équipement sont connues depuis maintenant de nombreuses années, puisque Sénart est un territoire qui regroupe plusieurs cas similaires. On sait qu'à l'ouverture d'une école primaire dans un nouveau quartier, les effectifs augmentent rapidement, du fait notamment de l'installation essentiellement de familles jeunes avec des enfants en bas-âge et des naissances à venir. Ainsi, il n'est pas anormal que deux ou trois ans après son ouverture, l'école soit face à un « pic » de fréquentation. Un pic de quelques années, car la population du quartier se stabilisant, la fréquentation baisse à nouveau pour atteindre son niveau dit « stabilisé ». C'est pourquoi la commune a fait le choix, dès 2014, pour des raisons budgétaires, de construire une école à 9 classes qui correspond à la capacité stabilisée de Pasteur. En revanche, dès l'an prochain et pour probablement quelques années, le nombre de classes pourra être porté à 10, voire 11 classes du fait de ce « pic » provisoire.

#### 2 classes modulaires

Il aurait été trop coûteux de construire 11 classes (il faut compter 500 000 € pour 1 classe), sans parler du coût de fonctionnement (fluide, entretien, etc.), pour au final avoir 2 classes en trop et inutilisées. Le choix des modulaires s'est alors imposé comme le plus approprié pour faire face au nombre

d'enfants attendus, tout en respectant une enveloppe financière raisonnable, tenant compte également du coût de fonctionnement de la structure. Les deux classes supplémentaires en modulaires seront installées pour la rentrée de septembre 2019. Elles seront disposées dans le prolongement de l'aile maternelle, reliées au bâtiment principal par un sas, pour éviter aux enfants de sortir. Ces modulaires respecteront des normes strictes d'isolation thermique et phonique, pour un confort de travail optimal.



#### Le problème des effectifs

Durant les premiers mois de 2018, l'inspectrice de l'Éducation nationale a été alertée du fait qu'un grand nombre d'enfants intégrerait leur nouvelle école fin 2018-début 2019, c'est-à-dire en plein milieu de l'année scolaire. Mais l'Éducation nationale ne tenant compte que des chiffres de la rentrée, seules 8 classes ont été ouvertes à Pasteur en septembre 2018. Comme prévu, dès décembre, ce sont entre 30 et 40 enfants supplémentaires qui sont arrivés. Finalement, et au contraire de ce que l'inspectrice nous avait annoncé avant la rentrée, la 9<sup>e</sup> classe n'a pas été ouverte en janvier 2019. Le courrier

envoyé à l'Inspection académique le 11 décembre 2018 par le maire, Éric Bareille et la 1<sup>re</sup> adjointe au maire, Maria Boisanté, n'y a rien changé. Les conséquences sur les enseignants et les familles ont été visibles : les classes de Pasteur ont été chargées au maximum, et les enfants arrivés après ont dû être affectés provisoirement sur d'autres écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire, parfois loin de leur domicile. En janvier 2019, la commission qui statue sur la carte scolaire de septembre prochain n'a proposé aucune ouverture de classe à Pasteur, même conditionnelle, alors que cette fois les effectifs étaient bien présents. Inquiète de cette décision, la municipalité a envoyé un autre courrier à l'Inspection académique le 18 février, alertant à nouveau sur ces problèmes de classes surchargées. Les parents d'élèves élus de Pasteur avaient eux-mêmes fait un courrier, le 8 janvier, pour les mêmes raisons. Nombre d'entre eux sont allés manifester leur vive inquiétude le 21 février devant la préfecture, jour d'une nouvelle commission.

À l'heure de l'écriture de ces lignes, ce sont 270 enfants qui sont bel et bien inscrits pour la rentrée 2019 et qui justifient, sans aucun doute, l'ouverture d'au moins 10 classes. D'autres familles étant attendues pendant l'été. Nous restons très attentifs aux décisions de la commission de l'Éducation nationale de juin, précise Maria Boisanté, afin d'assurer aux enfants de Vert-Saint-Denis les conditions d'accueil qu'ils sont en droit d'attendre.



# Budget primitif 2019

Suite au débat d'orientation budgétaire, le vote du budget 2019 a eu lieu lors du conseil municipal du 25 mars

## 6 axes principaux

Maintenir une capacité d'investissement importante grâce à une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement

Réaliser un programme d'investissement ambitieux qui permet d'accueillir les nouvelles populations dans de bonnes conditions

Entretien et développer nos infrastructures et notre patrimoine bâti

Préserver et améliorer en permanence la qualité de nos services

Poursuivre le désendettement de la commune en limitant l'emprunt

Rechercher systématiquement des subventions pour optimiser nos dépenses d'investissement



Le montant total du budget s'élève à  
**15 377 551 €**

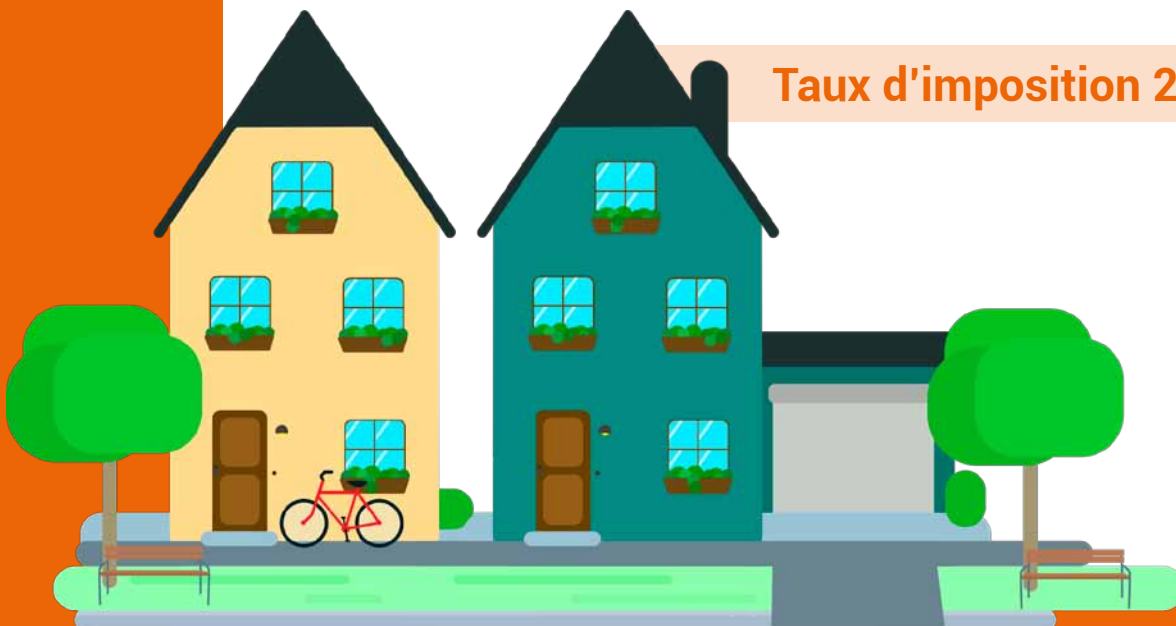
Il s'équilibre en recettes et dépenses, en section de fonctionnement à 10 628 752 € et en section d'investissement à 4 748 799 €.

## Taux d'imposition 2019 inchangés

Taxe d'habitation  
**17,20 %**

Taxe foncière (bâti)  
**31,17 %**

Taxe foncière (non-bâti)  
**79,93 %**







## Le mot de l'élue

**Jeanine Trinquecostes Dupriez**  
maire-adjointe déléguée aux Finances

Depuis l'année 2014, nos recettes ont été mises à rude épreuve. Les dotations de l'État n'ont fait que s'amenuiser rendant l'exercice budgétaire de plus en plus compliqué à équilibrer. Tous les foyers français ont été soumis au même régime et ont dû faire des choix. Nous en avons fait également, et nous n'avons pas à rougir de nos choix :

### La masse salariale (salaires et charges du personnel)

Elle représente 60,56 % de notre budget de fonctionnement. Ce qui pourrait effectivement être considéré comme excessif et critiquable, il n'est que la traduction de la qualité des services que nous offrons à la population. Une charge importante est supportée par la restauration scolaire tout simplement parce que nous avons fait le choix, depuis de très nombreuses années, de cuisiner « sur place » et non de faire livrer les repas par une entreprise gérant des milliers de repas dans une cuisine centrale. Maîtriser les goûts et les coûts, voilà un choix que nous avons fait et que nous assumons. La commune doit entretenir 42 km de voirie, 30 hectares d'espaces verts, 4 groupes scolaires, 2 accueils de loisirs et de nombreux autres bâtiments. Nous avons besoin de personnel pour cela. Comme promis, nous avons renforcé nos effectifs de police municipale. On ne peut pas tout déléguer aux entreprises privées car nous avons des contraintes en terme de normes et de maintenance qui sont mieux maîtrisées lorsqu'elles sont faites par notre personnel.

### La dette, qu'en est-il exactement ?

Lors du rapport d'Orientation budgétaire, qui précède le vote du budget, nous avons présenté les chiffres de l'endettement de la commune. Vert-Saint-Denis a une dette par habitant de 627 €. Il est courant de nous comparer à notre voisine, la commune de Cesson qui est, elle, à 836 € par habitant. Notre ratio de désendettement, qui correspond au nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser toute notre dette, est de 5 années lorsque nos voisins sont largement au-dessus de ce ratio. Lors du Compte administratif de 2018, qui correspond au bilan comptable dans une entreprise, nous avons épargné sur le fonctionnement 1 686 000 € pour investir dans de futurs projets. En ma qualité de maire-adjointe en charge des Finances, je considère que ce budget est vertueux en terme de dépenses et de projets. Il reste attentif au bien-être des habitants tout en conservant un œil sur les dépenses engagées.

# INVESTISSEMENTS

## 4 748 799 €



**Gros travaux**  
**1 654 000 €**

Répartition des dépenses  
en bas de page



**Cadre de vie**  
**1 078 800 €**

Aménagement urbain (vidéo protection,  
travaux dans les quartiers)



**Bâtiments**  
**612 900 €**

Entretien, amélioration, réhabilitation  
du patrimoine bâti, dont 487 200 €  
pour les groupes scolaires



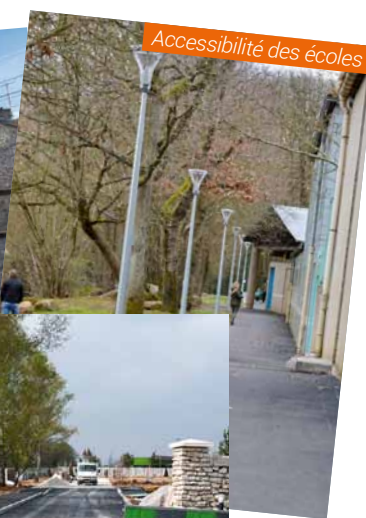
**Équipement**  
**218 583 €**

Véhicules, matériel informatique,  
matériel pour la police municipale

Musée école



Accessibilité des écoles



Agrandissement du cimetière

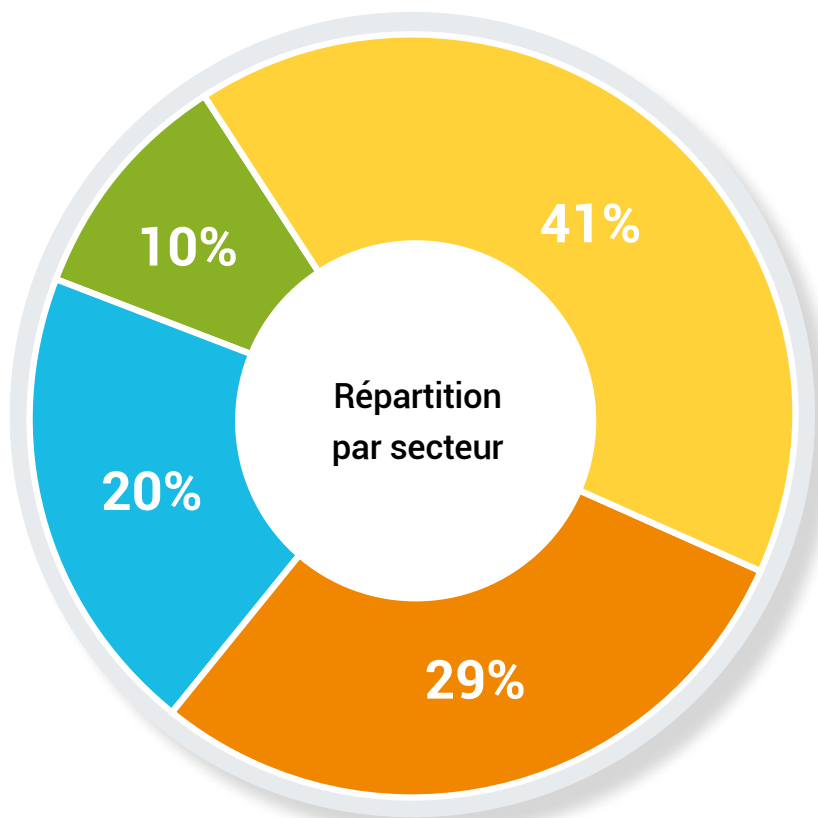
### Répartition des dépenses des gros travaux

- **660 000 €** L'ilot Câlin, le multi-accueil des tout-petits
- **456 000 €** L'agrandissement du cimetière
- **180 000 €** Réhabilitation de l'accueil de Loisirs E.-et-C.-Freinet
- **127 000 €** Accessibilité Jean-Rostand et E.-et-C.-Freinet
- **118 000 €** Musée école
- **113 000 €** Travaux de performance énergétique



# FONCTIONNEMENT

# 10 628 752 €



## Éducation, Loisirs, Solidarités

Action éducative, Restauration, Petite enfance, Animation locale, Solidarités

## Ressources

Finances, Ressources humaines, Marchés publics, Intendance, Informatique

## Aménagement et cadre de vie

Urbanisme et Services techniques

## Information et Services à la population

Administration générale, Communication, Relations publiques, Police municipale

## Participation aux organismes intercommunaux

■ Foyer de Livry	17 500 €
■ SDIS	100 020 €
■ SIC	185 200 €
■ SIS	686 700 €



**Subventions aux associations 35 000 €**

**Participation au fonctionnement du CCAS 37 000 €**

**Le prélèvement Solidarité renouvellement urbain (loi SRU) 53 678 €**

## Le saviez-vous ?



### Tarif des cantines : baisse des coûts pour les familles

Pour les familles prises en charge par le CCAS, la commune applique déjà le tarif à 1€ pour les repas de la cantine. En dehors de ce tarif, les montants des repas varient de 1,50 € à 5,40 €. La calcul est basé sur un taux d'effort qui remplace le quotient familial qui était pénalisant pour les familles. En effet, entre 2017 et 2018, la participation des familles aux repas des cantines a baissé de 13,5%. C'est donc pas moins de 49 000 € en 1 an qui ont été rendus aux familles par la commune alors que le nombre d'élèves est en progression. Une volonté concrète d'alléger les charges des familles de Vert-saint-Denis.



### Service public

Les dépenses de personnel peuvent sembler importantes, elles ont une moyenne nationale de 58,80 % dans les collectivités locales. Elles représentent 68 % à Combs-la-Ville, un peu plus de 60 % à Vert-Saint-Denis. C'est le cas des collectivités qui ont fait le choix, comme à Vert-Saint-Denis, de ne pas déléguer les services aux entreprises extérieures. L'entretien des bâtiments (travaux, ménage, etc.), le fleurissement, l'entretien des espaces verts, la restauration scolaire, la préparation des repas et l'accueil des enfants, pour ne citer que ces exemples sont réalisés en régie par des agents du service public.





En juin 2018, le Rendez-vous Urbain recevait le chanteur Sensey

## Le RDV Urbain

### Le rendez-vous festif de la jeunesse revient en juin avec des animations et des concerts

Ce grand rendez-vous musical de la jeunesse, qui se déroule à la Ferme des arts, débutera à partir de 16 heures. L'espace extérieur accueillera divers stands, entre autres celui du service Jeunesse et de la structure information jeunesse (SIJ) pour des infos et des conseils de prévention pour passer un été en sécurité. À découvrir : une expo de dessins d'une jeune artiste. Des structures gonflables sont prévues pour une tranche de bonne humeur et une

borne photo instantanée permettra de repartir avec une photo souvenir de la fête. Car le Rendez-vous Urbain est avant tout un moment de convivialité à partager. Des stands de restauration sont aussi prévus. En début de soirée, et en première partie, quelques animations musicales et danses de jeunes, avec notamment les gagnants des derniers concours locaux, du Tremplin et du Showing 240, se produiront sur scène. Ensuite place à la vedette : X-Man.

#### Concert avec X-Man

X-Man est l'un des seuls artistes Dancehall antillais à chanter exclusivement en créole. Il fait le tour du monde sans changer radicalement de style musical ou de langue. Hormis quelques *singles* et *featuring* « kuduro, Kompa ou autre » il reste avant tout un artiste « dancehall créole », qui représente son île « la Martinique » à travers le monde. Parti de rien, il a su s'imposer dans le milieu musical caribéen grâce à ses nombreux titres. Auteur, compositeur, interprète, producteur et éditeur il porte différentes casquettes. (Source : webadubradio.fr).

Lors de son dernier concert, en décembre à Nanterre, le chanteur martiniquais a démontré qu'il était une véritable bête de scène. Alors attention l'ambiance risque d'être tropicale...



X-man

**Vendredi 14 juin,  
à la Ferme des arts,  
à partir de 16 heures**

Un évènement proposé par le service Jeunesse de la ville, en partenariat avec l'agglomération du Grand Paris Sud, la CAF, le conseil départemental et la MLC de Cesson-Vert-Saint-Denis.



## Fête de la musique

**L'univers du monde des sorciers et créatures fantastiques a rendez-vous à la Ferme des arts le samedi 15 juin !**

L'espace vert situé derrière la Ferme des arts va prendre des airs de magie. Venez revêtir le Chapeau Magique afin de connaître votre maison d'appartenance et participer au concours des 4 maisons de la sorcellerie...

### Un avant goût du programme

De 16 heures à 19 heures des activités pour petits et grands vous feront passer un super moment en famille, avec :

- des tournois de Quiddich (sport de balle issu de la saga Harry Potter créé par J. K. Rowling)
- de la réalité virtuelle
- de la magie
- des dégustations à l'aveugle
- un concours de costume (venez costumé et repartez avec des magnifiques lots sur l'univers de la sorcellerie).



Ensuite place au bal, avec une soirée dansante pour fêter la maison victorieuse

- 20 h – 21 h : concert avec des groupes locaux
- 21 h – 23 h : venez danser lors d'une soirée live festive
- 23 h : rendez-vous pour le traditionnel feu d'artifice avec l'association « Lueurs et Couleurs »



*Entrée payante avec des bouchons en plastique (munissez-vous de quelques bouchons en plastique et aidez ainsi l'association Les Bouchons d'Amour au profit des personnes handicapées). Petite restauration sur place. Le programme complet sera prochainement dans votre boîte aux lettres et sur le site Internet de la ville.*

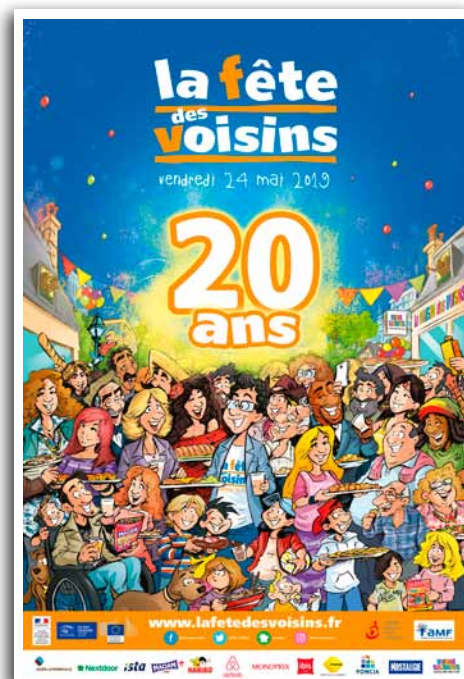


## La Fête des voisins

**Elle aura lieu le vendredi 24 mai, à partir de 19 heures, dans votre quartier ou votre rue, à l'initiative de vos voisins**

Si vous souhaitez prendre part à cet évènement bien connu et organiser une Fête des voisins à votre initiative ou avec un collectif de riverains, dans votre quartier, dans votre rue, au pied de votre résidence, inscrivez-vous via la page contact du site Internet de la ville, choisir le service « Vie locale », puis en objet « Fête des voisins ». Le service de la Vie locale prendra contact ensuite avec vous pour les modalités pratiques. La commune peut mettre à votre disposition des affiches, des invitations, des tracts pour prévenir et associer vos voisins. En complément, pour agrémenter votre organisation, la commune pourra mettre à votre disposition, selon les stocks, quelques petits matériels (gobelets, nappes, etc.) fournis par l'association Immeubles en fête.

Renseignements et inscriptions en mairie, au 01 64 10 51 79, ou en laissant un message via le site Internet de la ville, rubrique contact, puis « Vie locale » et objet « Fête des voisins ». N'hésitez pas à nous envoyer ensuite vos meilleures photos et témoignages de ce moment convivial à [communication@vert-saint-denis.fr](mailto:communication@vert-saint-denis.fr), pour un retour dans le magazine de juin.





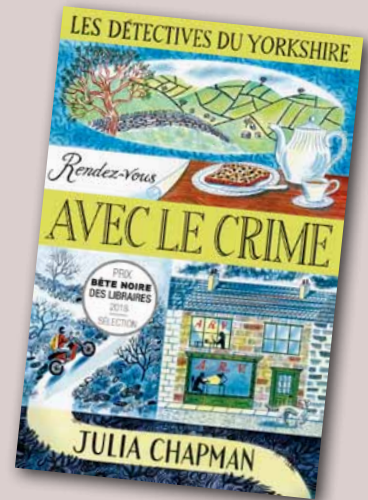
## Lire

### Les détectives du Yorkshire :

#### Rendez-vous avec le crime (tome 1)

Julia Chapman (roman policier)

La mort est aveugle. Quand Samson O'Brien débarque sur sa moto rouge à Bruncliffe, dans le Yorkshire, pour y ouvrir son agence de détective privé, la plupart des habitants voient son arrivée d'un très mauvais œil. De son côté, Delilah Metcalfe, génie de l'informatique au caractère bien trempé, tente de sauver de la faillite son site de rencontres amoureuses. Pour cela, elle décide de louer le rez-de-chaussée de ses locaux. Quelle n'est pas sa surprise quand son nouveau locataire se révèle être Samson – et qu'elle découvre que son entreprise porte les mêmes initiales que la sienne !



### Loupé !

Christian Voltz (album à partir de 7 ans)

Une ligne de bus, un arrêt, deux personnages, deux générations qui attendent. Un jeune, debout, suspendu à son smartphone, avec lequel il échange des textos, fait des selfies, consulte l'heure, joue à Candy Crush, écoute de la musique... sans un regard sur la vie qui l'entoure. Non loin de lui, se tient un homme plus âgé ; il est assis et semble totalement satisfait du petit spectacle qui se présente. Seuls ses yeux bougent et observent : une colonie de fourmis passe, une araignée se suspend, une petite plante pousse sur le trottoir. Bientôt le bus va arriver et l'un des personnages va le louper !

## Jouer

Livres, DVD et jeux proposés à la Médialudo (11, place Condorcet). Inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 29 33 ou [medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr](mailto:medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr)  
Catalogue en ligne : [medialudo.vert-saint-denis.fr](http://medialudo.vert-saint-denis.fr)



### ORODELORO

Auteur : Nicolas Badoux - Édition : Yoka by Tsume

Jeu pour 2 à 4 joueurs - À partir de 7 ans

Oyez Matelots ! Haut-Lieu de la Piraterie, l'archipel Orodeloro est maintenant votre terrain de jeu. Perdus en pleine mer ou cachés sur les îles, nombreux sont les pirates à y avoir laissé leurs butins. Soyez malins, tracez judicieusement votre route et retrouvez leurs trésors.



### CLANK !

Auteur : Paul Dennen - Éditions : Renegade / Origames

Jeu pour 2 à 4 joueurs - À partir de 14 ans

Les aventures du Deck-Building

Voler vers la victoire dans Clank ! Un jeu d'aventure et de construction de Deck ; infiltrez la forteresse du Dragon pour lui voler ses précieux artefacts. Plus vous irez profonds et plus les récompenses seront grandes. Faites évoluer votre Deck pour améliorer vos compétences. Un faux pas et... Clank ! Les voleurs trop bruyants attirent l'attention du Dragon, et chaque Artefact volé accroît sa rage. Pour profiter de vos richesses, sortez des profondeurs en un seul morceau !



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Maansika JOSEPH, le 28 février 2019.
- Lana, Sindy GRASSART, le 1<sup>er</sup> mars 2019.
- Henoch, Jelani MIAKOUKILA BISSAKOU, le 6 mars 2019.
- Jena, Melina NEHAR, le 7 mars 2019.
- Maëlyne, Mira ALEXIS, le 26 mars 2019.
- Ezekiel, Jérôme, Richard DREWNOWSKI, le 27 mars 2019.

### DÉCÈS

- Annick, Albertine, Yvonne, Marie OGER, le 18 décembre 2018.
- Felismina Do Céu BERNARDO, le 18 décembre 2018.
- Edmond, Alfred SOLER, le 29 décembre 2018.
- Jean-Pierre, Henri MUNSCH, le 31 décembre 2018.
- Kpoti, Walter MENSAH, le 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- Emile GORLICKI, le 14 janvier 2019.
- Pierre, Marcel NERMONT, le 24 janvier 2019.
- Jean, Louis, Lucien COURTAUX, le 29 janvier 2019.
- Arielle FORTAS, le 12 février 2019.
- Nicolas Donatien Alain ASCHIERI, le 5 mars 2019.
- Jean, Georges, Charles DESCHAMPS, le 14 mars 2019.

### ■ Carrosserie Garnier

Bienvenue aux nouveaux gérants !  
La carrosserie Garnier, située au n° 48 de la rue Dionet et présente sur la ville depuis 1967, a pris un nouveau souffle depuis le début de l'année. Formé chez M. Garnier depuis l'âge de 15 ans, Guillaume, l'ancien apprenti, fort de ses années d'expérience, vient de reprendre le garage avec l'aide de ses parents et l'appui de son cousin et ses 17 années passées, lui, chez Renault. Nous voulons recréer une entreprise familiale comme avant, précise-t-il. Intégré au réseau indépendant de carrossiers et de garages « Five Star » qui compte 470 carrossiers en France, le garage est agréé toutes assurances et bénéficie de bons retours. Nous faisons tous types de réparations de véhicules légers : mécanique, vitrage, carrosserie, peinture, indique Guillaume. Des projets d'aménagement sont en cours, poursuit-il, pour un meilleur accès des véhicules et une nouvelle signalétique afin d'être plus visible.

**La carrosserie est ouverte du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et compte 9 salariés. Tél. : 01 60 63 42 83.**



### ■ Plan canicule

Pensez à vous faire recenser ! Dans le cadre du plan canicule, le CCAS doit fournir à la préfecture un registre des personnes fragiles ou isolées de la commune. Vous êtes ou vous connaissez une personne âgée ou en situation de handicap ? Laissez-nous vos coordonnées au 01 64 10 59 25 ou par mail à [social@vert-saint-denis.fr](mailto:social@vert-saint-denis.fr). Vous pouvez également nous rencontrer au CCAS au 2, rue Pasteur, Vert-Saint-Denis.

**Numéro utiles : Canicule info service 0 800 06 66 66. Pompiers 18.**

### ■ Le chèque énergie

Utilisez le chèque énergie pour payer vos factures EDF.

Le chèque énergie remplace le Tarif de première nécessité (TPN électricité) et le Tarif spécial de solidarité (Tss gaz), depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il vous est attribué selon vos ressources et la composition de votre famille. Le chèque énergie est envoyé, chaque année, en fonction de vos revenus et de la composition de votre foyer, sur la base des informations transmises par les services fiscaux (revenu fiscal de référence par part et par an). Vérifiez si vous êtes bénéficiaire au 0 805 204 805 (service et appel gratuits) ou sur [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)

**Pour tous renseignements, contactez le CCAS au 01 64 10 59 25.**

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

**LE CHÈQUE ÉNERGIE**

*solidaire*

Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

*juste*

Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

*simple*

Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR pour le recevoir il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux





## Un entretien nécessaire

### Chênes et châtaigniers abattus, il fallait sécuriser et régénérer

À Vert-Saint-Denis, la parcelle boisée, située au bout de la rue des Roches, avant l'accès piétons pour se rendre à la Maison de l'environnement, a perdu quelques arbres. Mais rien d'anormal, il s'agit d'un entretien qui devenait nécessaire et qui a été programmé par la communauté d'agglomération du Grand Paris Sud à qui appartiennent ces parcelles. La Maison de l'environnement a effectué au préalable une analyse des besoins de ce qu'il fallait couper avec l'aide d'un forestier professionnel expérimenté, précise son directeur, Pierre Galinou : « Plusieurs objectifs étaient visés. Il s'agissait principalement de sécuriser la forêt sur ces parcelles. En effet, le précédent entretien remontait à 20 ans et certains arbres étaient soit malades soit fragilisés par des branches mortes ou cassées mais non tombées. Or ces parcelles sont des lieux de balade. Il fallait protéger, mais aussi régénérer ». Il y avait beaucoup d'arbres. Souvent trop serrés et se développant mal pour chercher la lumière. Enlever certains arbres (moins de 30 %) permet aux plus beaux de s'épanouir et à de plus jeunes de pouvoir se développer. La lumière va aussi permettre à une flore variée de revenir, accompagnée d'une faune forestière intéressante. C'est donc là de l'anticipation et de la valorisation visuelle et de biodiversité de ces parcelles.



### Communiqué de l'association

## ABC Bois du canton

### Protégeons le bois de Bréviande

À l'heure où la planète est en danger, les élus de l'agglomération de Melun-Val-de-Seine et du conseil départemental de Seine-et-Marne ont quand même décidé de reporter la mise en place du transport en commun (Tzen) pour, précisent-ils, « laisser le temps aux élus de l'agglomération de réfléchir à l'amélioration des conditions de circulation par le contournement et de nouveaux ponts sur la Seine ». En d'autres termes, ils donnent la priorité au tout-voiture sans hésiter à réaliser le contournement et détruire le bois de Bréviande. Il ne faut pas baisser les bras. À l'heure grave où la communauté scientifique affirme que la planète est en danger malgré les dénégations de quelques responsables aveugles devant les dérèglements climatiques et la disparition de la biodiversité, l'agglomération melunaise ne doit pas fuir ses responsabilités dans la recherche de solutions durables et pérennes. Si elle s'obstinait à encourager le tout-voiture, elle contribuerait à amplifier l'effet de serre. Si elle s'obstinait à couper en deux le massif forestier de Bréviande, elle porterait atteinte à un espace de promenade, de biodiversité et de piégeage du carbone.

Association des Bois du Canton (ABC) / Tél. : 01 60 63 42 13 / asso.abc77@free.fr



## PORTES-OUVERTES

Le SMITOM organise sa prochaine portes-ouvertes gratuite, des installations de traitement des déchets ménagers sur le site de Réau, le **samedi 1<sup>er</sup> juin de 10 h à 17 h**. Le public pourra découvrir la plateforme de compostage des déchets verts, le quai de transfert et la déchetterie. Une date à retenir d'ores et déjà. Le programme complet sera à découvrir dans l'Agenda de mai.

Site de Réau : route du Bois, au Plessis-Picard (D151 direction Ourdy).



## Des arbres fruitiers ont été sauvés !

Le verger de Cesson a disparu, les jardins partagés poursuivent le chemin



Avec le décès de M. Jean Gras, propriétaire du verger à Cesson, l'association « le Verger de Cesson », a été dissoute le 27 mai 2016, après 23 ans d'activités. Ses adhérents géraient le verger par « la conservation des anciennes variétés, le renouvellement des arbres vieillissant, la transmission du savoir-faire, l'accompagnement et l'aide à la découverte des secrets de la nature, du cycle des saisons... ».

Depuis cette dissolution, les habitants voient l'émergence de jardins partagés, notamment, en 2017, à la plaine du Moulin-à-Vent (Cesson), en 2018, à la Ferme des arts (Vert-Saint-Denis) et à la MLC, association intercommunale. En 2018, alors que le verger de Cesson est en péril, Véronique Mauchréten, responsable du Centre communal d'action sociale de Vert-Saint-Denis, a tiré la sonnette d'alarme, appuyée par

Marc Purkat, le paysagiste commun des jardins partagés de la Ferme des arts et de la MLC qui fédère bénévoles et salariés autour de lui en proposant de sauver au moins les arbres fruitiers du verger.



### 40 arbres fruitiers sont sauvés

Ainsi avec l'équipe des Espaces verts de la commune de Vert-Saint-Denis, dont le responsable Fredy Carbonneaux, trois actions ont été réalisées dans le cadre du sauvetage d'une quarantaine d'arbres fruitiers. Mardi 19 février, pommiers et poiriers ont été déplantés, transportés, avec la collaboration des services techniques de la commune, distribués entre le jardin partagé de la MLC et celui de la Ferme des arts. Marc Purkat a pu compter aussi sur l'appui des bénévoles qui ont contribué à déplanter, soulever et replanter les arbres. Il tient à saluer cette énergie commune et profite de cet article pour remercier de leur investissement sur le terrain : René Lebuchoux et Catherine Benoit, respectivement président et administratrice de la MLC, Marie Odile Marciset, adjointe au maire de Vert-Saint-Denis à la Cohésion sociale et solidarité, Xavier Delpierre, ex-président du « Verger de Cesson », Jeanette Bernheim et Dominique Albert, ainsi que tous les autres bénévoles.

**Les jardins de la MLC et de la Ferme des arts sont libres d'accès.**

**Avec la volonté des habitants, ces jardins perdureront.**

**Marc Purkat propose des échanges selon le planning suivant :**

- À la Ferme des arts : les mercredis et vendredis de 10 heures à 12 heures.

- À la MLC : les samedis de 10 heures à 12 heures.







## CLUB CYCLO VERDIONYSIEN CESSONNAIS

### Balory Verte 2019

Sous un soleil printanier, la seconde édition de la Balory Verte organisée par le Club Cyclo Verdionysien Cesson nais (Cvc) a connu un remarquable succès. 531 vététistes ont pédalé ce dimanche matin 17 février sur les quatre parcours de 20 à 50 km tracés autour de nos communes. Un grand merci à tous les participants, clubs et individuels, ainsi qu'aux organisateurs bénévoles du Cvc qui ont fait de cette randonnée VTT un grand évènement sportif.



## CERCLE D'ESCRIME DE CESSON / VERT-SAINT-DENIS

### Challenge de l'Avenir

Le 17 mars au gymnase Sonia-Delaunay, autour d'un public venu nombreux, une centaine de tireurs s'est retrouvée toute la journée dans les diverses catégories. Une très bonne journée dans un cadre idéal pour ce challenge de l'avenir. Le cercle d'escrime tient à remercier tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette compétition. Des remerciements particuliers pour : le Sis et son président Robert Lebrun, les services techniques et les gardiens qui ont apporté leur aide toute la journée pour le bon déroulement de cette compétition. Citons aussi notre sponsor, la société Sade, et le concours du conseil départemental de Seine-et-Marne, du comité départemental d'Escrime 77 et le partenaire du club la mutuelle Mgc. Bravo à tous les tireurs et plus particulièrement à Nathan, Candice, Thomas et Diane.

## SÉNART GYMNASTIQUE

### Compétition interdépartementale par équipe 2019

Onze Sénartais se sont rendus à Pontault-Combault afin de disputer leur première compétition interdépartementale par équipe de l'année. Six concourraient dans la catégorie Nationale A, 12 ans et plus, et dans la catégorie Nationale 10-11 ans. Cinq jeunes espoirs se sont mesurés aux meilleures équipes des départements 77, 91, 93 et 95. Elyas Barbou, Camille Xicluna, Baptiste Couillaud, Chris Antsiou, Corentin Laurent et Baptiste Marszalek ont réalisé la performance de se hisser à la deuxième marche du podium en Nationale A 12 ans et plus, une première pour le club dans une compétition interdépartementale. Même handicapés par l'absence d'un des membres de l'équipe, blessé, et en réalisant un programme allégé, ces gymnastes n'ont pas démerité et pourront bientôt prétendre à une place qualificative pour les championnats de France lors des qualifications régionales qui ont lieu les 13 et 14 avril. La deuxième équipe sénartaise présente lors de ce week-end de compétition a également rapporté une médaille de Pontault-Combault. Les jeunes Hugo Guerville, Lilyan Robey, Kiméo Jondeau, Éwann Reggio et Côme Camuzat empochent le bronze et se qualifient facilement pour la compétition régionale qui sera aussi qualificative pour les championnats de France.



Deux médailles lors de la compétition interdépartementale par équipe en nationale A.

## CLUB AGCV

### Recherche

L'association gymnique de Cesson et Vert-Saint-Denis, affiliée à la Fédération française de gymnastique (FFG), recrute pour animer ses cours de Baby Gym, pour la prochaine saison 2019-2020, une personne motivée ayant niveau CAP petite enfance – entraîneur gymnastique aux agrès. Les cours se déroulent le samedi matin. Tranches d'âge des enfants : 2 ans ½ à 5 ans. Lieu : gymnase Jacques-Lanzmann, 2, rue de la Fontaine-Ronde à Vert-Saint-Denis. Cours de 45 min x 3, payés sur quatre heures (installation + cours + rangement).

**Contact : M<sup>me</sup> Mancion Sophie (présidente de l'AGcv) au 06 60 77 47 86 ou M<sup>me</sup> Gobert Fabienne (trésorière) au 06 31 14 05 50.**

## MARATHON ET 10 KM

Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019, départ à 9 h, place de la Mairie, à Tigery (91), arrivée à partir de 11 h 15, au stade Alain-Mimoun à Combs-la-Ville (77). Le marathon de Sénart va fêter cette année sa 20<sup>e</sup> édition, ce petit brin de bonheur du 1<sup>er</sup> mai, joue plus que jamais dans la cour des grands. L'épreuve est devenue un rendez vous incontournable de la course à pied en Île-de-France et au-delà. En grandissant, l'épreuve n'a rien perdu de son charme mais cultive au contraire sa différence et ses qualités premières : une course populaire, ouverte aux spécialistes comme aux néophytes ; une course conviviale, rythmée par les animations musicales et les encouragements d'un public nombreux et chaleureux ; une course intercommunale qui mobilise les énergies sportives et associatives du territoire. Dans le respect des caractéristiques qui ont su faire sa force (confort de course, qualité de l'accueil et respect de tous les coureurs...), le marathon ambitionne à court terme, un passage à 2 000 coureurs. Il traverse les communes de Tigery (91), Saint-Pierre-du-Perray, Savigny-le-Temple, Nandy, Cesson, Vert-Saint-Denis, Réau, Moissy-Cramayel, Lieusaint et Combs-la-Ville (77). Le passage des coureurs sur le territoire communal se fait entre 10 h 10 et 11 h 55. Venez les encourager !

**Infos : <https://www.marathon-senart.com/>**



## UN BUDGET SAIN, VOLONTAIRE ET ÉQUILIBRÉ

L'organisation du budget d'investissement d'une commune est le reflet de sa vitalité et cette année encore nous orientons nos efforts sur des projets conséquents. Agrandissement du cimetière, multi-accueil, études sur la réhabilitation de l'accueil de loisirs Élise et Célestin Freinet, travaux sur nos bâtiments, réfection de la rue de l'Etang, etc... Tous ces aménagements et travaux amélioreront significativement la qualité de nos services et de notre patrimoine au profit des verdionysiens. C'est un travail permanent et de longue haleine qui se programme sur plusieurs années. Notre budget de fonctionnement reste dans les mêmes proportions que les autres communes de notre strate. Ce budget représente les services proposés aux verdionysiens. Là encore, nous respectons notre volonté première et indéfectible de proposer aux verdionysiens des services de qualité et de proximité. Comparé aux autres communes nous ne sommes pas en reste. Cette année par exemple, la sécurité est mise en avant par l'embauche d'un nouveau policier municipal. Le projet du Tzen2 arrivera sur notre commune en 2024, il doit être pris à bras le corps car il embarque avec lui la requalification de la RD306. Nous sommes résolument attachés au maintien de la qualité de vie et environnementale des riverains habitants à proximité de ce projet. À l'écoute de ceux-ci, nous avons d'ores et déjà fait valoir au département leurs demandes légitimes et restons vigilants sur les propositions d'aménagements que nous fera le département. Les atermoiements du conseil départemental sur le tracé interne du Tzen2 dans Melun et sa circulation relancent encore une fois le sujet sur le contournement de Melun. Là encore nous restons fermes et résolument contre tout projet qui défigurerait le bois de Bréviande. Notre ville Vert-Saint-Denis bouge, évolue, elle est attractive. La préservation de l'intérêt des verdionysiens et la qualité environnementale de notre commune restent et resteront nos priorités.

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

## EN BRÈVES



### Élections européennes

Elles se dérouleront le dimanche 26 mai. Les élections européennes permettront d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou serez absent de votre domicile ? N'oubliez pas que vous pouvez voter par procuration !

Élections européennes 2019, pour tout comprendre : <https://www.service-public.fr/>

### Votre situation électorale en ligne

Depuis le 11 mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale et visualiser sa commune d'inscription, ainsi que le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, en accédant au site **service-public.fr**, rubrique « élections », puis « interroger sa situation électorale ». Il est impératif de remplir tous les champs du formulaire.



### Hommage

Domicilié à Cesson, Guy Froissart, né en 1934, nous a quittés dernièrement à la suite d'une longue maladie. L'histoire de notre commune a largement été retrouvée grâce à son travail. Toutes les occasions étaient bonnes, les travaux pour le passage de l'autoroute A5 à Pouilly ont donné lieu à des fouilles archéologiques à Pouilly. Guy Froissart était là pour collecter toutes informations utiles et les rapporter aux Verdionysiens dans le « supplément au Papier de Vert » que Sylviane Muller a rédigé avec lui. Plusieurs numéros ont ainsi été livrés à la mémoire de notre commune : l'archéologie, la paix du Ponceau, l'attaque du courrier de Lyon... Guy Froissart était toujours disponible et souriant, écoutant toute information et livrant les siennes pour l'Histoire. Il travaillait avec le GRAM, et les chercheurs locaux : André Marchaudon aujourd'hui décédé qui sur les travaux de Guy Froissart, a constitué une photothèque de notre commune, Gilbert Marchal qui a souvent dessiné sur les indications de Guy Froissart, Alain Durand... Tous nous regrettons un ami, un historien, mais Guy Froissart nous a laissé notre histoire, un grand merci !

## COUVERTURE MÉDICALE SUR LA COMMUNE – BEAUCOUP D'ANNONCES MAIS RIEN DE CONCRET

Notre commune, comme bien d'autres dans notre pays, n'échappe pas à la désertification médicale dont les causes sont multiples et que nos dirigeants de tous bords ont tenté de résoudre depuis longtemps, sans succès. La prochaine loi santé examinée par le parlement, a pour ambition de réformer notre système par différentes mesures (suppression du numéris clausus, redéfinition de la carte hospitalière notamment). Mais en étant optimiste, il faudra attendre au minimum une dizaine d'années avant que les éventuels effets positifs se fassent sentir (beaucoup d'acteurs concernés sont sceptiques quant à l'impact de cette loi sur la désertification médicale). En attendant que des solutions viennent d'en « haut » il est urgent que les responsables du « bas » c'est-à-dire les dirigeants de notre commune prennent des initiatives, fassent appel à la créativité, au pragmatisme afin de faire face à la situation. Dans notre commune plusieurs médecins généralistes sont partis et d'autres sont proches de la retraite. Qu'a fait la municipalité ? Les médecins généralistes du centre médical du Bois Vert sont partis alors que l'un d'entre eux souhaitait rester et avait demandé à Monsieur le Maire un local afin de continuer à exercer. Pas de réponse... alors qu'un bâtiment appartenant à la commune, disponible, était prêt à l'accueillir ainsi que d'autres praticiens, à l'ancien centre médico-psychologique, rue Salvador Allende ce que nous avons proposé. Quel gâchis !! Quant au nouveau centre médical rue Pasteur promis par la municipalité au sein d'un projet comprenant la pharmacie et des logements sociaux, qu'en est-il ? On ne voit rien venir et le Maire reste silencieux à ce sujet. Cela ne fera toujours pas de médecins supplémentaires... D'autres emplacements pour la création d'un espace médical, notamment sur le site de l'ancienne école Pasteur, bien situé et bénéficiant d'un grand parking, auraient pu être envisagés... Un autre choix a été fait. Sur un tel sujet majeur, on constate que la municipalité manque de vision, d'anticipation. Certes le sujet est difficile, complexe, et il doit être traité avec détermination et en priorité ce qui n'est pas le cas.

**Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement**

**GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – DUMOULIN Jérôme – LORION Éric**

---

## FINANCES : LA MAUVAISE GESTION S'AGGRAVE À VERT-SAINT-DENIS

Après le vote du budget 2019 de Vert-Saint-Denis, parlons finances. Depuis le retour aux affaires en 2001 des socialistes et des communistes, des constats s'imposent : une augmentation considérable des recettes communales dilapidées par une hausse excessive des dépenses de fonctionnement. De 2001 à 2019, les recettes de la commune se sont très fortement accrues (+174,3%) en raison de trois phénomènes. Le premier, vertueux, le développement économique, auquel j'ai fortement contribué, notamment avec la venue du centre logistique de Carrefour (repris par Intermarché) à laquelle la gauche était opposée ! Le second, une relance du matraquage fiscal avec plusieurs hausses des impôts résultant d'une forte et anormale hausse des dépenses de fonctionnement, notamment de personnel. Le troisième, injustifié et détestable pour l'environnement, la reprise de l'urbanisation massive, ratée, que les élus de gauche nous avaient pourtant dit ne plus vouloir ! Mais, ces recettes ont été dilapidées par la hausse excessive des dépenses de fonctionnement, notamment de personnel alors qu'une partie de ce personnel a été transférée aux structures intercommunales ! Le rapport dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement devrait être proche de 61% en 2019 alors que le rapport moyen des communes de 5000 à 10 000 habitants est de l'ordre de 51%. Vert-Saint-Denis a, par habitant, près 45% de charges de personnel en plus que ces mêmes communes et fait partie des 20% des communes de même strate les plus dépensières en fonctionnement en Seine-et-Marne. Le Maire justifie ces chiffres par les services rendus. Mais, depuis 2001, des services ont été supprimés ou ont diminué. Il y a près de 40% d'élèves et de jeunes en moins. Les frais de personnel auraient dû baisser. Des investissements insuffisants. L'excès des frais de fonctionnement, outre la hausse du matraquage fiscal, a entraîné une faible Capacité d'Autofinancement, donc une insuffisance des dépenses d'équipement (-25% à -30% par rapport à la moyenne). Une funeste politique qu'il faut inverser !

**Didier EUDE / Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble**

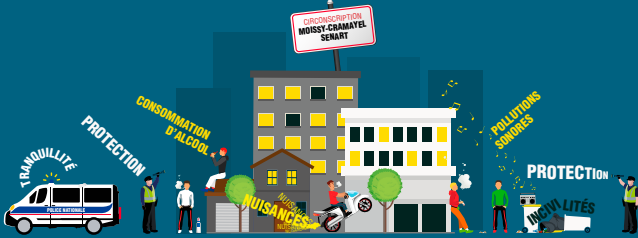
---

## TEXTE NON PARVENU





## VOUS SOUHAITEZ SIGNALER UN PROBLÈME RÉCURRENT LIÉ À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ?



CONTACTEZ LE **PÔLE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**  
DU COMMISSARIAT DE MOISSY-CRAMAYEL SÉNART

— CONFIDENTIALITÉ GARANTIE —

Téléphone : **07 84 15 12 51** (du lundi au vendredi entre 09h et 17h)  
Mail : [psq-moissy-cramayel@interieur.gouv.fr](mailto:psq-moissy-cramayel@interieur.gouv.fr)

Commissariat Subdivisionnaire  
Place 19 Mars 1962  
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Commissariat Central  
892, avenue Jean Jaurès  
77550 MOISSY-CRAMAYEL

Poste de Police  
2 Boulevard Jean Jaurès  
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

**ATTENTION : LES DEMANDES D'INTERVENTIONS URGENTES ET IMMÉDIATES  
RELÈVENT EXCLUSIVEMENT D'UN APPEL AU 17 POLICE-SECOURS OU AU 112.**



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES



## ÉLISEZ LES DÉPUTÉS FRANÇAIS QUI SIÈGERONT AU PARLEMENT EUROPÉEN

SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER OU SEREZ ABSENT  
DE VOTRE DOMICILE ? N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS POUVEZ

**VOTER PAR PROCURATION !**

Pour tout comprendre : <https://www.service-public.fr/>



Vendredi  
à découvrir



7  
Juin

La Citrouille  
à 20h30

Tarif : 10 €



**MLC - La Citrouille**  
35 rue Janisset Soeber - 77240 Cesson

réservez : [accueil@siculture.fr](mailto:accueil@siculture.fr) | 01 64 10 25 55

Toute annulation devra nous être communiquée au moins 48h à l'avance, afin que nous puissions proposer les places à d'autres personnes. Merci pour votre compréhension.



24  
Mai

Ferme des arts  
à 20h30

Tarif : 5 €



**Ferme des arts**

60 rue Pasteur - 77240 Vert-Saint-Denis

réservez : [accueil@siculture.fr](mailto:accueil@siculture.fr) | 01 64 10 25 55

Toute annulation devra nous être communiquée au moins 48h à l'avance, afin que nous puissions proposer les places à d'autres personnes. Merci pour votre compréhension.

